



Énergie NB Power

## Entente de Régime de paiement autorisé (RPA)

### 1. Information sur le client (Veuillez écrire en lettres moulées)

Nom du titulaire de compte d'Énergie NB: \_\_\_\_\_  
(Veuillez imprimer le nom exact tel qu'il apparaît sur votre facture d'Énergie NB)

Énergie NB  
Numéro de compte (s):  -   -

(Pour les numéros de comptes supplémentaires, veuillez les fournir en pièce jointe)

Numéro de téléphone de jour: \_\_\_\_\_ Numéro Alternatif #: \_\_\_\_\_

### 2. Informations de compte bancaire

Veuillez joindre un chèque annulé ou un spécimen de chèque de votre banque.

Cette information de compte bancaire est pour (cocher une seule case)  Personnel  Entreprise

### 3. Détails du Régime de paiement autorisé (RPA)

Vous, le payeur, autorisez Énergie NB à débiter le compte bancaire indiqué dans vos informations de compte bancaire fournis, pour le plein montant de votre facture (option par défaut, sauf indication contraire).

Si vous souhaitez fixer un montant maximal de retrait, veuillez l'indiquer dans l'espace prévu ci-dessous.

**Note importante:** Si vous sélectionnez un montant de retrait maximum, il **doit** être en **tranches de 50 \$** par exemple 50 \$, 100 \$, 150 \$. Si vous décidez de choisir un montant maximum de retrait, seulement le montant de votre facture sera retiré de votre compte bancaire, sauf si votre facture est égale ou supérieure au montant du retrait maximum fixé. Il est important de noter que si votre facture est supérieure au montant de retrait maximum fixé, il est de **vos responsabilités** de payer le reste de la facture. Si ce montant demeure impayé pendant plus de 90 jours, votre compte peut être retiré du programme RPA et risque le débranchement pour non-paiement

\_\_\_\_\_ \$  
(Assurez-vous que le montant est en tranches de 50 \$)

Vous, le payeur, pouvez révoquer votre autorisation à tout moment (par écrit ou par téléphone). Les changements apportés au Régime de paiement autorisé ou les demandes d'annulation doivent être effectués 10 jours avant la date de retrait indiquée sur votre facture. Pour plus d'informations sur vos droits d'annulation d'une entente de RPA, communiquez avec votre institution financière ou visiter [www.payments.ca](http://www.payments.ca)

\_\_\_\_\_  
Signature du titulaire du compte bancaire:

\_\_\_\_\_  
Signature du titulaire du compte bancaire conjoint (le cas échéant):

\_\_\_\_\_  
Nom: (Veuillez Imprimer)

\_\_\_\_\_  
Nom: (Veuillez Imprimer)

\_\_\_\_\_  
Date:

\_\_\_\_\_  
Date:

Compléter et retourner le formulaire dans l'enveloppe fournie par la poste ou par télécopieur à:  
Énergie NB  
Attn: RPA  
CP 2000 STN A  
Fredericton N.-B. E3B 4X1  
Télécopieur: 506-458-4000  
Attn: Administrateur RPA